

**PROVINCE DE QUÉBEC**37<sup>e</sup> LÉGISLATURE2<sup>e</sup> SESSION**QUÉBEC, LE 14 JUIN 2006**

## CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

*Québec, le 14 juin 2006*

Aujourd'hui, à vingt heures quarante-cinq minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner les projets de loi suivants :

- n<sup>o</sup> 4 Loi modifiant la Loi sur l'Office Québec-Amériques pour la jeunesse et la Loi sur l'Office franco-québécois pour la jeunesse
- n<sup>o</sup> 7 Loi modifiant la Loi sur les comptables agréés
- n<sup>o</sup> 14 Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance de permis
- n<sup>o</sup> 19 Loi instituant le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique
- n<sup>o</sup> 22 Loi modifiant la Loi électorale pour favoriser l'exercice du droit de vote
- n<sup>o</sup> 86 Loi modifiant la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels et d'autres dispositions législatives

n<sup>o</sup> 88 Loi sur la sécurité privée

La sanction royale est apposée sur ces projets de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.